

**DÉCISIONS** de la 1<sup>re</sup> Assemblée générale extraordinaire des membres  
de l'accréditation Peter Hall de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal,  
tenue le 25 novembre 2014 à 17 h

**NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DES DÉBATS**

**01.01** Que Chrystian Barrière assume la présidence des débats de la présente Assemblée d'unité de négociation de Peter Hall.

**PROCÉDURES D'ASSEMBLÉES / MODIFICATIONS**

**01.02** Que L'Assemblée d'unité de négociation de Peter Hall adopte les règles de fonctionnement de ses assemblées avec les modifications apparaissant à l'annexe du document AGP.1415.002, et les applique jusqu'à ce qu'elles soient modifiées par une nouvelle décision de l'Assemblée.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01.03** Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Nomination de la présidence des débats
2. Procédures d'assemblées / Modifications
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption d'un procès-verbal
5. Contrat d'assurance salaire courte durée

**ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL**

**01.04** Que le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> Assemblée générale extraordinaire d'unité de négociation Peter Hall, tenue le 1<sup>er</sup> juin 2011, soit adopté, sous réserve d'amendements à faire parvenir à l'Alliance avant le 28 novembre 2014, étant entendu que dans tel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

**CONTRAT D'ASSURANCE SALAIRE COURTE DURÉE**

**01.05** De demander à l'employeur de payer une partie de la prime.

**01.06** Que l'Assemblée d'unité de négociation de Peter Hall retienne l'option 3 décrite au document AGP.1415.003 pour l'assurance salaire de courte durée de *La Capitale*, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

